

Swiss Re a placé avec succès 200 millions EUR dans une titrisation du risque de tempête en France au bénéfice de Groupama S.A.

Contact :

**Media Relations, Zurich**  
Téléphone +41 43 285 7171

**Corporate Communications, London**  
Téléphone +44 20 7933 3448

**Corporate Communications, New York**  
Téléphone +1 212 317 5640

**Corporate Communications, Asia**  
Téléphone +852 2582 3660

**Investor Relations, Zurich**  
Téléphone +41 43 285 4444

Compagnie Suisse de Réassurances  
Mythenquai 50/60  
Boîte postale  
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 43 285 2121  
Fax +41 43 285 2999  
www.swissre.com

**Zurich, 7 janvier 2008 – Avec succès, Swiss Re a structuré et placé 200 millions EUR de titres couvrant le risque de tempête en France.**

Dans le cadre d'un traité de réassurance initial sur trois ans que la Compagnie Suisse de Réassurances a conclu avec Groupama S.A., Swiss Re Capital Markets a structuré puis mis en place la titrisation et a été l'unique teneur de livres pour l'offre initiale de 200 millions EUR. Cette émission de titres couvrant le risque de tempête en France fait partie d'un programme de 800 millions EUR, qui constitue une plate-forme multirisques et pluriannuelle, à la fois flexible et pleinement collatéralisée. Elle permettra à Swiss Re de soutenir la stratégie de gestion des risques adoptée par Groupama et de répondre aux besoins futurs en matière de couvertures.

La première émission de bons proposée par Green Valley Ltd. s'est clôturée le 27 décembre 2007. A ce jour, il s'agit de la plus importante obligation catastrophe libellée en EUR et placée sur le marché selon la règle 144a pour la couverture du risque de tempête en France. Si une tempête survenait en France, le programme réglerait une demande d'indemnisation sur la base d'un déclencheur de type indice paramétrique prenant en compte la vitesse du vent à différents endroits et calculé par la société de modélisation du risque Risk Management Solutions (RMS).

Les bons placés dans la première émission sont détaillés comme suit :

Classe	Somme en mio.	Notation	Echéance prévue	Coupon
A	200 EUR	BB+	10 janvier 2011	Euribor +360 points de base par an

La transaction a créé une forte demande auprès des investisseurs comme en témoigne la sursouscription dont elle a fait l'objet. Elle a, par ailleurs, suscité le vif intérêt de divers investisseurs, notamment des fonds spécialisés en titres assurantiels, des hedge funds ainsi que des gestionnaires de portefeuilles.

## Clause de non-responsabilité

Il ne s'agit pas d'une offre de vente ni d'une sollicitation d'une offre d'achat de titres. Les titres vendus par Green Valley Ltd. n'ont pas été enregistrés en vertu du Securities Act américain de 1933, de l'Investment Company Act de 1940 ni d'aucune loi nationale ou étrangère relative aux titres. Par conséquent, ils peuvent être offerts, vendus ou revendus uniquement dans le cadre de transactions non soumises à l'enregistrement à des acheteurs qualifiés qui acquièrent et détiennent des titres et résident dans des juridictions américaines autorisées ou des juridictions non américaines autorisées.

## Informations aux rédacteurs

### Swiss Re

Swiss Re est le réassureur le plus important et le plus diversifié au monde. Le Groupe opère par l'intermédiaire de représentations implantées dans plus de 30 pays. Fondé à Zurich, Suisse, en 1863, Swiss Re propose des services financiers permettant la prise de risque nécessaire au succès entrepreneurial et au progrès en général. Les produits de réassurance traditionnelle et services connexes pour les affaires dommages, RC et accidents ainsi que vie et santé sont complétés par des solutions financières à caractère assurantiel destinées aux entreprises et des prestations complémentaires permettant une gestion globale des risques. Le Groupe obtient la notation « AA- » de Standard & Poor's, est noté « Aa2 » auprès de Moody's tandis que A.M. Best lui décerne un « A+ ».

### Avertissement concernant les énoncés prévisionnels

Certains énoncés présentement contenus ont un caractère prévisionnel. Ces énoncés font part des attentes actuelles concernant des événements futurs, celles-ci reposant sur certaines hypothèses, et impliquent toutes les déclarations qui ne sont pas liées directement à un fait historique ou actuel. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toute autre expression de ce genre ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Ces énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une divergence matérielle entre les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions exprimés explicitement ou implicitement dans de tels énoncés et les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions réels de Swiss Re. De tels facteurs incluent notamment :

- l'impact de futurs investissements, acquisitions ou cessions, et tous retards, coûts inattendus ou autres problèmes rencontrés dans le cadre de toute transaction de ce type, y compris la capacité d'intégrer de manière efficace et effective les activités de GE Insurance Solutions dans nos propres activités ;
- la cyclicité du secteur de la réassurance ;
- des changements au niveau des conditions économiques, en particulier sur nos marchés clés ;
- des incertitudes inhérentes à l'estimation des réserves ;
- la performance des marchés financiers ;
- des changements escomptés au niveau des résultats de nos investissements consécutifs à la modification de notre portefeuille d'investissements ou à la modification de notre politique d'investissement ;
- la fréquence, la gravité et l'évolution d'événements dommageables assurés ;
- les actes terroristes et les actes de guerre ;
- la mortalité et la morbidité ;
- le renouvellement de polices et le taux de chute ;
- des changements au niveau des politiques ou des pratiques des agences de notation ;
- l'abaissement ou la perte d'une ou de plusieurs des notes de solidité financière ou de solvabilité d'une ou de plusieurs de nos filiales ;
- des changements des niveaux de taux d'intérêt ;
- des risques politiques dans les pays dans lesquels nous opérons ou dans lesquels nous assurons des risques ;

- 
- des événements extraordinaires affectant nos clients, tels que les faillites et liquidations ;
  - des risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales ;
  - des changements des taux de change ;
  - des changements législatifs et réglementaires, y compris des changements de principes comptables et des prescriptions fiscales ; et
  - des changements au niveau de la concurrence.

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous opérons dans un environnement en constante mutation et devons faire face à l'émergence continue de nouveaux risques. Par mesure de sécurité, les lecteurs sont priés de ne pas placer une confiance aveugle dans les énoncés prévisionnels. Nous ne sommes aucunement obligés de réviser ou de mettre à jour publiquement les énoncés prévisionnels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou dans d'autres circonstances.